

LA ROUE DE L'HISTOIRE

10^{ème} année
N° 565 du 22 Juin 2011
Prix : 300 FCFA
Autres pays : 2 Euros
Siège : Zabarkan, Rue du SNEB
BP : 5005 Niamey - Tél : 74 05 69

*"La Roue de l'histoire tourne
inexorablement
et personne ne peut l'arrêter"*

Citation de la semaine :
"Toute société dans laquelle la garantie des
droits n'est pas assurée ni la séparation des
pouvoirs déterminée, n'a point de
constitution"
Article 16 de la Déclaration des Droits de
l'Homme et du Citoyen de 1789

Hebdomadaire nigérien d'informations générales, d'analyses et de formation paraissant tous les mercredis

PLUSIEURS HAUTS RESPONSABLES LIMOGÉS :

Environ 28 milliards dilapidés au Trésor National

Ça y est, d'importantes affaires de fraude financière et détournement qui mettent en jeu plusieurs responsables du ministère des finances et certains opérateurs économiques viennent d'être décelées. Des mesures de limogeage sont déjà prises au Ministère de l'économie et des finances et des poursuites judiciaires sont annoncées. Le ton est en tout cas donné mercredi 22 juin 2011 par le conseil des Ministres qui a sorti plusieurs décisions de limogeage qui ont concerné pour l'instant de hauts cadres du Ministère des finances impliqués dans cette scandaleuse affaire de détournement qui porterait sur une somme de plus d'un milliards cinq cent mille francs CFA. Mais il s'agit là que d'un début et les malversations financières porteraient pour un volume beaucoup plus importants. On indique notamment un montant de près de 28 milliards de francs dissipés du Trésor National.

SOMMAIRE

CORRIDOR NIGÉRIEN :

**Des armes pour les
insurgés libyens**

LA RÉPLIQUE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE CDS DE MARADI

**La délégation retire sa
confiance à Mahamane
Ousmane**

CÉRÉMONIE DE BAPTÊME DU ROND POINT ÉGLISE DE NIAMEY :

Hommage mérité à feu Adamou Moumouni Djermakoye !

Les forces démocratiques, aujourd'hui aux commandes de l'Etat, se sont retrouvées, dimanche 19 juin dernier, au rond point «Eglise» de Niamey, sis au quartier Lacouroussou, pour immortaliser le nom de Adamou Moumouni Djermakoye, décédé le 14 juin 2009, en souvenir à son combat pour la démocratie et le retour à l'ordre constitutionnel normal. Le rond point «Eglise» s'appellera, désormais, «Place Moumouni Adamou Djermakoye».

Placée sous la coupe du Président de la République Mahamadou Issoufou, la cérémonie, faite en hommage au défunt président de l'Alliance nigérienne pour la démocratie et le progrès (ANDP-Zaman Lahiya), a été rehaussée de la présence du président de l'Assemblée nationale, du Premier ministre, de plusieurs députés nationaux et membres du gouvernement, du président en exercice de l'ANDP-Zaman Lahiya M. Moussa Moumouni Djermakoye, des leaders et représentants de partis politiques, du doyen du corps diplomatique, du gouverneur de Niamey, du sultan de Dosso, ainsi que des représentants de la famille du disparu et de plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

Le choix du rond point «Eglise» par les autorités de la 7^{ème} République, pour porter le nom de celui qu'on appelait «l'homme du consensus» ou «père fondateur», n'est pas fortuit. La marche suivie de meeting du 14 juin 2009, organisée par les forces démocratiques contre le tazarctché du président déchu Tandja Mamadou, au cours de laquelle Adamou Moumouni Djermakoye a piqué une crise avant de décéder après son évacuation à l'hôpital Poudrière, a débuté à partir du rond point Eglise. Il était, ce jour là, en compagnie de tous ceux-là qui se trouvent, aujourd'hui, au sommet de l'Etat, qui n'oublieront jamais les qualités du défunt à qui, d'ailleurs, le président Mahamadou Issoufou a dédié sa victoire au sortir du 2^{ème} tour des élections présidentielles.

Quelque temps après, le représentant de la famille du défunt, Moumouni Djibo Djermakoye, accompagné du fils aîné du disparu Abdoulaziz Djermakoye, a, au nom du sultan de Dosso et de la famille, exprimé ses remerciements aux nouvelles autorités de la 7^{ème} République, notamment l'ancien leader du PNDS-Tarayya qui a beaucoup d'estime, de considération pour feu Adamou Moumouni Djermakoye. Il a en outre souhaité repos et miséricorde à l'âme du regretté. Le fils aîné Moumouni Adamou



Djermakoye a, pour sa part, exprimé la reconnaissance et le soutien de sa famille aux autorités de la 7^{ème} République.

Quant au gouverneur de la région de Niamey, Mme Kané Aïchato Boulama, elle a brossé la vie et la carrière de l'ancien officier supérieur de l'armée nigérienne arraché à l'affection des Nigériens, il y a deux ans. Elle a, par la suite, invité l'assistance à observer une minute de silence à la mémoire du «démocrate hors pair», qui a rendu d'immenses services à la démocratie «jusqu'au sacrifice suprême». Né en 1939 à Dosso, a indiqué le premier responsable de la région de Niamey Mme Kané, «l'homme du consensus» fut enfant de troupe à Saint Louis au Sénégal, plusieurs fois ministre, ambassadeur et président de la Haute cour de justice. Le défunt Adamou Moumouni Djermakoye, qu'elle compare à un «martyr tombé sur le champ de bataille», a payé sa vie en contrepartie à la restauration de la démocratie pour que naisse la 7^{ème} République.

Peu après ses interventions, le chef de l'Etat Mahamadou Issoufou a dévoilé la maquette du monument de la «Place Adamou Moumouni Djermakoye» dont le coût des travaux de construction s'élève à 22 millions de francs CFA. La concrétisation de l'édifice, sur lequel seront gravés en gros caractères «ADAMOU MOUMOUNI DJERMAKOYE : 22 mai 1939-14 juin 2009», interviendra vers la fin du mois de juillet.

Mamane Abdou

Brèves ... Brèves ... Brèves

Premier voyage de Tandja après sa libération

Dimanche 19 juin 2011, ambiance inhabituelle à l'aéroport Diori Hamani de Niamey. Les éléments de sécurité postés à l'aéroport ratissent le coin, comme si un voyage officiel était en perspective. Une question à un agent, la réponse tombe. L'ancien Président de la République Mamadou Tandja va se déplacer, laisse entendre l'agent. Pour quelle destination ? Il l'ignore. C'est donc à bord d'un avion spécial que le Chef de l'Etat déchu s'envola de l'aéroport Diori Hamani de Niamey, à dix heures exactement. Selon des sources concordantes, Tandja arrivé un peu chancelant à l'aéroport, soutenu par quelques proches, partait pour des soins à l'extérieur. Direction Maroc selon les mêmes sources qui indiquent que l'avion a été envoyé par le Royaume chérifien. L'ex président avait à maintes reprises souhaité de la junte militaire qui l'a renversé une évacuation sanitaire pour subir des soins en Tunisie ou au Maroc. Tandja est accompagné dans ce déplacement par son épouse Laraba, raporte-t-on

Le PNUD-Niger à un nouveau représentant résident

Le nouveau coordonnateur résident du Système des Nations unies (SNU), coordonnateur humanitaire et représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Niger, est arrivé à Niamey, dimanche 19 juin dernier. En provenance de New York, M. Garry Conille a été accueilli, à l'aéroport international Diori Hamani, par le Représentant résident de l'UNICEF, coordonnateur résident du SNU par intérim M. Guido Cornale et plusieurs autres membres du staff des Nations unies au Niger. Arrivé au Niger, il a rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Bazoum Mohamed, puis le Premier ministre, chef du gouvernement Brigi Rafini, le mardi 21 juin dernier. Il a ensuite tenu une séance de travail avec le senior management et rencontré le personnel du PNUD. M. Garry Conille remplace désormais Mme Kardhiata Lô N'Diaye à la tête de cette institution internationale présente au Niger depuis plusieurs années, et dont le mandat arrivé à terme depuis 2009 a été prorogé d'un an pour des raisons électorales. Né en Haïti, il est docteur en médecine et détenteur d'une maîtrise en politiques et administration de la santé de l'Université de la Caroline du Nord aux Etats Unis. Il a commencé sa carrière aux Nations Unies en 1999, en qualité d'administrateur principal national de programme au FNUAP en Haïti, puis en Éthiopie et au Siège. Il fut conseiller technique de pays auprès du Ministère de la santé d'Éthiopie de 2004 à 2005, puis conseiller en matière de politiques de la santé détaché au Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies en 2006 et 2007. Il occupa également, de 2007 à 2008, le poste de conseiller régional du programme Sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et planification familiale, et enfin celui du coordonnateur du Fonds d'affectation pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation en 2008. Le mandat des agents des Nations unies est de quatre ans.

Début des examens scolaires au Niger

La fin de l'année académique marque le début des examens scolaires au Niger. Comme chaque année, le pays vit au rythme des épreuves au niveau des certains établissements scolaires érigés en centres d'examen. Tout a été mis fin prêt, indiquent les responsables en charge de l'éducation. Le mardi 21 juin dernier, ont débuté, sur l'ensemble du territoire national, les examens du Certificat de fin d'études du premier cycle (CFEPD), du Certificat d'études primaires élémentaires franco-arabe (CEPE/F/A) et du Certificat de fin d'études des écoles normales (CFEEN). Ils sont au total 214 264 candidats qui sont inscrits à divers degrés. A propos du CFEPD, ils sont 192 312, repartis 953 contre 862 en 2010, qui se battent pour l'obtention du quitus pour le collège, contre 175 735 pour l'année 2009-2010, soit une augmentation de 8,62%. Le nombre de centres d'examen a progressé de 9,55%. En ce qui concerne le CEPE/F/A, 18 646 candidats sont enregistrés contre 15 900 en 2010, soit une augmentation de 14,73%. A ce niveau, les centres d'examen est passé de 115 en 2010 à 123, soit une hausse de 6,50%. Relativement au CFEEN, 3 306 candidats rivalisent pour l'obtention de leurs parchemins, contre 2 975 en 2010, soit une progression de 10%. S'agissant du BAC dont la phase écrite interviendra le 12 juillet prochain, les épreuves sportives ont été également lancées, le même jour. Ce sont 13 899 candidats qui doivent «gymnastiquer» fort, en prélude aux choses sérieuses, dans plusieurs centres du pays, dont 7 506 candidats pour les sept régions et 6 393 pour la seule région de Niamey. Même exercice au niveau de l'Institut de formation en alphabétisation et de l'éducation non formelle (IFAEF) où 45 prétendants se lancent à la conquête du diplôme professionnel. Les épreuves du Brevet d'études du premier degré sont programmées pour le 4 juillet 2011. Bien avant, d'autres examens et concours, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et technique, ont été déjà organisés par les autorités compétentes. Chaque année, ce sont environ une trentaine d'examen et concours, dont 18 pour les premiers et 7 pour les seconds, qui sont préparés dans notre pays, par les trois ministères en charge de l'éducation. Ce sont donc des milliers et des milliers des Nigériens qui passent aux classes ou cycles supérieurs au Niger où le taux brut de scolarisation national atteint 72,9% et l'emploi quasi introuvable.

Dix personnes tuées à Hollé Hamani, dans le nord Tillabéry

Des assaillants maliens ont encore sévi, le vendredi 17 juin dernier, à Hollé Hamani, village de la localité de Ouallam, dans le nord Tillabéry, zone réputée en matière d'insécurité dans notre pays. A l'issue de l'attaque armée, dix personnes dont un quinquagénaire, marié à deux femmes et père de dix enfants, et des bras valides. Sept autres éleveurs ont été blessés dont deux grièvement, et un chameau a été abattu. Après la zone de Soukka, les malfaits, à bord de 15 motos qui transportaient au moins deux personnes armées, ont tiré avec sommation sur un groupe d'éleveurs peulhs, qui venaient juste d'abreuver leurs animaux. Comme d'habitude, les bandits maliens ont épargné les femmes. Selon, Boubacar Diallo Mahamadou, président du Conseil des éleveurs nord Tillabéry, les brigands ont, cette fois-ci, usé de leurs armes lourdes et des fusils AK47, pour accomplir leur sale besogne. Deux jours après le massacre, le ministre d'Etat, chargé de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires religieuses Abdou Labo a effectué une visite sur le lieu du drame où il présenté le message de compassion du président de la République Mahamadou Issoufou, aux familles des défunts. Il s'est en même temps recueilli sur les tombes des disparus. Une première depuis des années, qui les soulage, a indiqué M. Diallo qui a martelé que «les éleveurs attendent mieux». Il s'est plaint du fait que la situation se passe sous les regards impuissants des éleveurs peulhs inoffensifs depuis le désarmement de la milice. Le bilan des attaques au Nord Tillabéry est de plus d'une cinquantaine de victimes, avec cette 27^{ème} attaque en un an. Face à cette situation, les autorités nationales ont, à l'issue du conseil des Ministres du mercredi 22 Juin dernier, décidé de l'accélération d'une rencontre d'échanges sur la question d'insécurité entre le Mali et le Niger. En outre, un comité interministériel a été mis en place pour étudier et chercher des solutions idoines à ce récurrent problème. Mieux, il sera procédé à l'identification et la poursuite des auteurs et complices de cette situation qui n'a que trop duré.

A RETENIR



L'ONG RAIL-NIGER INFORME LES CANDIDATS AU RECRUTEMENT DE DEUX (2) AGENTS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS (ADL/AGD) ET D'UN COORDONNATEUR programme aniy3 «actions concertées de coopération décentralisée» Collectivités Françaises et Nigériennes que Les dossiers de candidature doit être déposé sous pli fermé au bureau de l'ONG RAIL (dans l'enceinte de l'AFVP)

Avenue Maurice DELENS

BP : 11468 NIAMEY

Au plus tard le 30 JUIN 2011 à 17 HEURES au lieu du 24 juin 2011 COMME INDIQUE DANS Les AVIS DE RECRUTEMENT PUBLIES DANS LA ROUE DE L'HISTOIRE N°564 du 15 juin 2011

PLUSIEURS HAUTS RESPONSABLES LIMOGÉS :

Environ 28 milliards dilapidés au Trésor National

Ca y est, d'importantes affaires de fraude financière et détournement qui mettent en jeu plusieurs responsables du ministère des finances et certains opérateurs économiques viennent d'être décelés. Des mesures de limogeage sont déjà prises au Ministère de l'économie et des finances et des poursuites judiciaires sont annoncées. Le ton est en tout cas donné mercredi 22 juin 2011 par le conseil des Ministres qui a sorti plusieurs décisions de limogeage qui ont concerné pour l'instant de hauts cadres du Ministère des finances impliqués dans cette scandaleuse affaire de détournement qui porterait sur une somme de plus d'un milliards cinq cent mille francs CFA. Mais il s'agit là que d'un début et les malversations financières porteraient pour un volume beaucoup plus importants. On indique notamment un montant de près de 28 milliards de francs dissipés du Trésor National.

Pour l'instant, trois grands commis de la chaîne du circuit financier sont tombés, il s'agit du Directeur Général du budget du Ministère de l'économie et des finances, le payeur général ainsi que le contrôleur financier du Ministère de l'économie et des finances. Dans un communiqué de compte rendu du conseil des Ministres du mercredi 22 juin 2011, le Ministre de la justice, porte-parole du gouvernement a indiqué qu'il s'agit là des mesures conservatoires prises par le gouvernement et que d'autres mesures disciplinaires sont en cours. Ce qui signifie en clair que dans cette chaîne de responsabilité, d'autres complicités pouvaient intervenir dans le traitement de ce dossier du scandale financier intervenu dans la gestion des finances publiques au cours de la transition. Les trois agents du Ministère des finances sont impliqués dans une opération de paiement des fausses factures des marchés publics pour une somme de 1.523.000 de francs CFA, a indiqué le Ministre, porte-parole du gouver-

nement. Des poursuites judiciaires seront engagées contre tous les agents impliqués dans ce dossier, a prévenu le Ministre de la justice qui a réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre et à sanctionner avec célérité tous ceux qui sont impliqués dans ce scandale et retrouver la somme de 1.523.000 de francs CFA détournée. Scandaleuse affaire de détournement qui met en cause plusieurs agents du Ministère des finances, du trésor et certains fournisseurs.

Il faut rappeler que cette affaire fait suite à un rapport d'inspection menée par une équipe d'inspecteurs au niveau du Ministère de l'économie et des finances qui n'ont pas tardé à découvrir cette scandaleuse affaire. Le paiement des fausses factures porte sur un marché des travaux de reprise de la peinture et la réfection du Palais présidentiel et de la Résidence du Président de la République. Le marché en question n'a pas fait l'objet d'un appel d'offre régulier. Il a plutôt été arrangé au niveau du ca-

binet du Président du CSRD. L'entrepreneur qui a exécuté le marché serait Soumaila Maï Aya, un opérateur économique de Niamey qui a eu les faveurs de certains responsables du régime de la transition. On cite dans cette affaire l'intervention du Directeur de Cabinet adjoint du Président du CSRD Allassan Alkaly. C'est encore suite à une recommandation expresse du Directeur de Cabinet adjoint que les factures relatives à ce marché de réfection et d'équipement du palais présidentiel ont été payées. Toujours est-il qu'une chaîne de complicité s'est installée avec l'entremise des contrôleurs financiers et qui a conduit au paiement de la commande non effectuée. Une complicité qui a aussi son prix en espèces sonnantes et trébuchantes, la rondelette somme de plus de 1,5 milliards de francs ponctionnée sur les ressources budgétaires nationales a été réparties entre les différends protagonistes de ce scandaleux détournement. Des sources proches du dossier on indique que le marché, non seulement n'a pas été régulièrement attribué, mais en plus les prestations n'ont pas été exécutées dans les normes, toujours est-il que des arrangements étaient convenues entre l'entrepreneur à qui il a été concédé 900 millions sur le volume de la transaction et les autres responsables de la chaîne administrative jusqu'au Dircab adjoint du CSRD avaient géré le reste.

D'autres investigations sont en cours sur la base du rapport de l'inspection qui a relevé plusieurs dossiers de malversations financières. Le volume des détournements porterait pour l'instant de près de 28 milliards de francs CFA. Dans ce paquet, on n'attend la grosse affaire concernant l'opérateur économique Zakou Djibo dit Zakaï actuellement député à l'Assemblée Nationale qui serait concerné par des marchés aux contours irréguliers autour de 12 milliards de francs CFA relatifs à la commande de produits alimentaires pour l'OPVN et un autre sur l'acquisition des véhicules, entre autres affaires qui seraient attribuées à Zakou Djibo. Les investigations à ce niveau

ne sont pas totalement clôturées. Toujours concernant Zakaï, il y a cette opération de paiement de fausses factures relatives à un marché du Ministère de la santé de livraison d'équipements sanitaires au centre de santé intégré (CSI). A ce niveau, l'inspection est définitive, le décaissement d'une somme de près de 4 milliards au profit de Zakaï sur la base des fausses factures a été reconnue comme constitutive d'un détournement. Cette scandaleuse opération met aussi en jeu une chaîne de complicité entre l'opérateur économique et certains responsables de l'administration des finances.

Des sources proches de ce dossier, on indique que la fourniture des équipements sanitaires n'a jamais été effectuée. L'inspection a révélé des documents falsifiés, des PV de livraison avec des fausses signatures. Au niveau du Ministère de la santé les agents avouent n'avoir jamais reçu la livraison du matériel commandé

En 2008, le Ministre de l'économie et des finances Ali Lamine Zeine s'est opposé au règlement des factures liées à ce marché. Il a fallu attendre la période de la transition et le changement du personnel administratif au Ministère des finances pour que l'opérateur économique Zakou Djibo régulièrement en difficulté avec l'ancien argentier du Niger revienne en grâce au niveau du Ministère des finances. Il faut aussi indiquer que c'est au courant de la semaine dernière que le Président de la République a reçu à son palais le directeur général du Trésor national, toujours dans le cadre de ces différentes affaires. Quelle suite prendra ces délicates affaires de détournement ? Quelles en seront les prochaines implications ? Ce qui est sûr, c'est que ces affaires de détournement ne seront pas sans impliquer les deux hauts responsables des régies financières à savoir le Ministre de l'économie et des finances de l'époque Annou Mahaman Badamassi qui ici l'ordonnateur des dépenses et le Trésorier Général Abdoulaye Beidi.

Ibrahim Elhadj dit Hima

LA RÉPLIQUE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE CDS DE MARADI

La délégation retire sa confiance à Mahamane Ousmane

Comme il fallait s'y attendre, la réaction de la délégation régionale CDS-Rahama de Maradi ne s'est pas fait attendre suite aux décisions de suspension des membres de la délégation et la nomination d'autres en lieu et place, signées par le président de la CDS Mahamane Ousmane le 5 juin dernier. Une assemblée générale de la délégation s'est réunie à Maradi le 18 juin dernier pour examiner ce qu'elle considère un "complot ourdi par Mahamane Ousmane" contre le vice président Abdou Labo et ses camarades. La délégation régionale de Maradi "dénonce avec force la velléité avec laquelle Mahamane Ousmane persécute et perturbe la région de Maradi", indique la déclaration qui rejette en bloc les décisions N°039 et N°040 du 05 juin 2011 qui suspendent le Bureau de la Délégation régionale et qui "créent dans une flagrante tricherie, en contradiction avec les textes fondamentaux du parti CDS-Rahama, un comité fantôme avec un ramassage des gens égarés et désorientés pour diriger la région".

La délégation décidera aussi de "la suspension pour trois mois pour faute lourde de MM. Alassane Ali, de Salissou Mamane et de Dan Laro Oumarou".

L'Assemblée Générale de la Délégation régionale CDS de Maradi réitère son soutien à Abdou Labo vice-président et à ses camarades signataires de l'historique déclaration du 16 février 2011, notamment Maidagi Allambèye vice-président au titre de la région de Dosso, Ary Ibrahim vice président au titre de Diffa, Ibrahim Hallilou vice président au titre de Tahoua et Souley Chérif vice président au titre de Niamey.

Cette réaction énergique de la Délégation régionale CDS Rahama de Maradi a provoqué immédiatement la réplique du Bureau politique national qui dans une déclaration rendue publique le 22 juin 2011 parle de "refus d'exécuter les mots d'ordre du parti et d'obtempérer à une décision de justice". Menace aussi à l'endroit des contestataires dont les "actes sont passibles



de sanction" indique la déclaration. Une autre parenthèse sera ouverte à l'endroit de l'Observatoire national de la communication à qui les responsables du bureau politique rappelle que le seul interlocuteur du parti en matière de couverture médiatique est le Secrétaire Général du Parti. Avertissement aussi aux médias publics et privés accusés de faire un traitement tendancieux de l'information. Une déclaration qui laisse transparaitre un certain désarroi dans les rangs de Mahamane Ousmane qui au lieu de batailler devant les tribunaux s'acharne sur l'organe de régulation et les médias sur lesquels n'importe quel camp peut solliciter des prestations payantes.

Le combat manifestement ne fait que commencer au vu de la teneur des déclarations du bureau politique National et de l'assemblée Générale de la délégation régionale de Maradi. Les ponts semblent être rompus entre le Président Mahamane Ousmane et ses anciens lieutenants qu'il veut écarter à tout prix pour prendre totalement le contrôle du parti.

Pour l'instant la première manche se règlera devant les tribunaux avant que le match final ne se déroule au congrès ordinaire de septembre prochain.

Laoual Sallaou Ismaël

ADMINISTRATION PUBLIQUE :

La "grippe" n'est pas loin

Le climat général reste encore marqué par l'incertitude au sein de la haute administration de l'Etat. Pour l'instant, on regarde et on attend, c'est un peu cela qui est à l'ordre du jour chez les cadres de l'administration. On regarde et on attend, et chaque semaine qui passe, les cadres supérieurs sont suspendus aux conclusions du conseil des Ministres dans la perspective d'un réaménagement du personnel administratif. Qui va partir ? Qui va rester ? Ces questions sont dans tous les esprits, ce qui n'est pas sans avoir une grande incidence sur le niveau de rendement de l'Administration qui, dans cette situation d'attente quelque peu angoissante ne sait plus si elle doit fonctionner à plein régime ou s'il faut donner un service minimum.

L'arrivée des nouveaux maîtres des lieux depuis l'investiture du Président de la République est pour l'instant regardée avec une certaine appréhension par les hauts cadres de l'Administration. On regarde les ministres qui s'installent, on se renseigne sur leurs bords politiques et de façon plus triviale sur leur région. On scrute quelques chances d'une bonne promotion ou quelques soupçons d'être écarté. Dans toute cette ambiance, il faut toutefois dire qu'il n'y a aucune certitude, il n'y a aucune garantie et l'angoisse ronge l'administration et inhibe considérablement son plein investissement dans les dossiers. Les usagers de l'administration publique ont fini par noter ce flottement et cette incertitude

qui règnent au sein de l'administration. Du côté du gouvernement, c'est motus et bouche cousue. On ne dit rien et rien ne transparaît de la grande cuisine qui se poursuit sur le traitement des dossiers de nomination ou d'affectation aux postes stratégiques de l'administration. On n'étudie les dossiers et les CV, on regarde le profil du cadre, on apprécie son état de service, ce travail de fournis, le gouvernement a dit qu'il doit principalement consister à la recherche de l'efficacité et de la compétence.

Mais il faut dire que ce gros souci de sélection menace aussi pour l'instant de gripper totalement l'administration où en tout cas de rogner considérablement son rendement. Cette tradition de réaménagement du personnel administratif à chaque changement de régime politique met les cadres de l'administration dans l'attente d'une valse certaine, mais qui pour l'instant se fait toujours attendre. La Déclaration de Politique Générale du gouvernement adoptée le jeudi 16 juin dernier a déterminé les grandes orientations du régime en place, elle a affecté des programmes à chaque département ministériel, il faut désormais régler cette attente paralysante au niveau du personnel administratif pour libérer les énergies. Il ne faut plus attendre pour procéder à des affectations du personnel pour remettre en place les équipes de travail qui vont mettre en exécution le programme du gouvernement.

Ibrahim Elhadj dit Hima

PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION :

Enfin l'installation des Conseils régionaux et municipaux

C'est par une note de la direction générale de la décentralisation et de la déconcentration du ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires religieuses datant du 06 juin 2011 que le chronogramme d'installation des conseils régionaux et municipaux a été envoyé au niveau de toutes les communes du Niger. Ainsi selon ce chronogramme qui s'étale du 20 juin au 10 juillet 2011, la mise en place sera progressive et commencera, sous l'œil vigilant de responsables centraux du ministère de l'intérieur qui assisteront aux sessions d'installation et d'élection et animeront des réunions d'information et de formation avec l'ensemble des autorités préfectorales, les gouverneurs et les nouveaux présidents élus des régions.

A Agadez, les ex-rebelles occupent le terrain politique

D'ores et déjà le Conseil régional d'Agadez a été installé avec à sa tête Mohamad Anacko, ex chef d'un front rebelle et ancien ministre, président du Haut Commissariat de la Restauration de la Paix (HCRP). Mohamed Anacko qui avait flirté avec le MNSD-Nassara au cours des élections législatives du Tazartché a retourné la veste pour prendre la carte du PNDS-Tarayya au cours de la transition. C'est sous les couleurs de ce parti qu'il occupe la Présidence du Conseil Régional d'Agadez où il est passé sans accroc, d'après certains témoignages, avec le soutien de tous les conseillers, même Rhissa Ag'Boula, aujourd'hui Conseiller au titre du MNSD-Nassara. La 1^{ère} vice présidence revient à Aklou Sidi Sidi un ex-combattant de la rébellion de 2007 du MNJ qui lui est militant du MODEN F.A Lumana Africa et la 2^{ème} vice-présidence à Moudi Mohamed de la Convention Démocratique et Sociale (CDS-Rahama). Pour le Conseil municipal d'Agadez c'est Rhissa Faltou, militant du PNDS-Tarayya qui a été désigné comme Président.

La CDS-Rahama garde la main haute sur Zinder

Première étape d'installation, le Conseil Régional et le Conseil de ville de Zinder ainsi que l'élection de leurs organes exécutifs. A ce niveau, selon nos sources les élections pour le Conseil de Ville se sont

passées après de multiples concertations qui n'ont pas évité l'affrontement entre Dr. Bachir Sabo et l'ancien Maire de la Communauté urbaine de Zinder Lamine Souleymane, tous deux de la CDS-Rahama. C'est finalement Dr. Bachir Sabo, ancien directeur de l'hôpital de Zinder, qui a été désigné à la tête du Conseil de ville après l'échec d'un premier vote qui donnait à chacun des candidats 11 voix. Un second round ne permettra pas de départager les deux challengers. Recours sera fait à la disposition qui donne le plus âgé gagnant en cas d'égalité de voix et de reprise sans majorité simple comme ce fut le cas pour ces élections. Ainsi Dr. Bachir Sabo sera proclamé comme vainqueur battant ainsi l'ancien président de la Communauté Urbaine de Zinder, Lamine Souleymane dont on disait jouir du soutien du président de la CDS Mahamane Ousmane. Le nouveau président du Conseil de ville de Zinder Dr. Bachir Sabo va désormais assumer les fonctions du président du Conseil de ville de Zinder, organe délibérant sur les affaires de la ville de Zinder élu pour une durée de deux ans.

Mercredi 22 juin 2011, la bataille a été aussi rude pour les élections du Président du Conseil Régional pour une durée de cinq ans. Trois candidats étaient en lice : Magagi Mamane Dadah au titre du PNDS, Amadou Roufaï au titre de la CDS et Ousmane Mountari également sous la bannière de la CDS. L'ancien Ambassadeur Ousmane

Mountari sortira victorieux de ce challenge avec 24 voix contre 15 pour Magagi Mamane Dadah. De même que le Conseil Régional d'Agadez et le conseil municipal du lundi 20 au mardi 21 juin 2011. La 1^{ère} vice présidence reviendra à Harouna Assakalé du MNSD-Nassara et la 2^{ème} échoit entre les mains de Habou Zakari de l'ARD-Adaltchi Mutunchi.

D'autres batailles en perspective

Du jeudi 23 au vendredi 24 juin, il est attendu la mise en place des conseils régionaux ainsi que l'installation de leurs organes exécutifs de Maradi et de Tahoua. Le processus se poursuivra, toujours se-

lon le chronogramme du ministère de l'intérieur le lundi 27 et mardi 28 juin avec l'installation du conseil régional et du conseil municipal de Dosso ainsi que le conseil régional de Tillabéry. Jeudi 30 juin suivra l'installation du Conseil de ville de Niamey. Enfin du 1^{er} au 10 juillet 2011, ça sera l'installation des conseils municipaux des communes urbaines et rurales. Il faut dire que le chronogramme précise que le conseil régional de Diffa et le conseil de ville de Maradi seront installés ultérieurement après reprise des élections partielles dans les circonscriptions de N'Gourti et de l'arrondissement Commune II de Maradi.

Laoual Sallaou Ismaïl

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
Luxembourg, le 20 juin 2011
COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UE rétablit totalement sa coopération au développement avec le Niger

Le Conseil a confirmé ce jour que l'UE reprenait totalement sa coopération au développement avec la République du Niger, à la suite de la transition démocratique réussie et du rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays (doc. 11266/11). «C'est avec une grande satisfaction que je constate le retour à la démocratie au Niger, à l'issue d'un processus de transition extrêmement réussi», a déclaré Mme Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Elle a assuré aux autorités nigériennes nouvellement élues que l'UE était résolue à soutenir les efforts qu'elles déploieront pour surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face, notamment en matière de sécurité et de développement. L'UE avait suspendu sa coopération au développement avec le Niger en 2009, à la suite de la tentative inconstitutionnelle de l'ancien président M. Mamadou Tandja de se maintenir au pouvoir au-delà de son deuxième mandat. Elle avait considéré que cette tentative, ainsi que le coup d'état militaire qui avait suivi en février 2010 violaient les principes de la démocratie et de l'État de droit, qui sont des éléments essentiels de l'accord de Cotonou conclu entre l'UE et les pays ACP. Le retour du Niger à la démocratie a été soutenu par une reprise progressive de la coopération de l'UE. Avec l'investiture du nouveau président, M. Mahamadou Issoufou, en avril, le pays a achevé sa transition démocratique et satisfait à tous les engagements qu'il avait pris au cours de ses consultations avec l'UE. Aujourd'hui, le Conseil des affaires étrangères a donc confirmé le rétablissement complet de la coopération au développement de l'UE avec le Niger. La Commission européenne a salué l'annonce faite ce jour: «Outre le soutien qui est déjà apporté à la stabilité économique, à la sécurité alimentaire et aux infrastructures de transport du Niger, la décision prise aujourd'hui permettra d'aider le pays à relever les nouveaux défis auxquels il est confronté en matière de développement et de sécurité dans sa région septentrionale. La plupart des projets de coopération qui avaient été suspendus ont déjà repris et les procédures d'approbation de nouveaux projets, pour un montant de 87 millions d'euros, sont déjà à un stade très avancé», a indiqué M. Andris Piebalgs, membre de la Commission chargé du développement. Il a ajouté que le Niger satisfaisait désormais également aux critères fixés pour bénéficier de l'initiative de l'UE liée aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui attache une attention toute particulière au bien-être des populations les plus démunies.

FNUAP

CORRIDOR NIGÉRIEN :

Des armes pour les insurgés libyens

L'information est donnée par le Canard Enchaîné. Dans son numéro du 4 mai, le quotidien français, le «Canard Enchaîné» révélait ce qu'il a appelé trafic d'armes à partir du Niger pour les insurgés libyens. D'après le journal français, l'affaire était traitée en concertation entre les autorités politiques du Niger et l'attaché militaire de l'ambassade de France au Niger. Des armes seraient acheminées en direction de la Libye et transportées par des véhicules militaires nigériens.

Info ou intox ? Il est clair que cette révélation s'approche plus de la seconde hypothèse. Les questions de stratégie militaire étant toujours revêtues du sceau de l'omerta et d'un maximum de discrétion, il serait très difficile de disposer des éléments d'information détaillés pour le journal français mais aussi pour infirmer catégoriquement l'éventualité d'un trafic. L'opération militaire française révélée par le Canard Enchaîné peut en tout cas difficilement

tenir debout. Il est vrai que le Niger partage une frontière commune avec la Libye et que le convoi d'armes en direction de la Libye pourrait transiter par le Niger. Mais là où le problème se pose, c'est que la cargaison d'armes n'est pas destinée à la Libye, mais précisément aux insurgés du Conseil National de Transition (CNT) qui tient son quartier général à Benghazi.

Rentré en territoire libyen, à qui livrer la cargaison d'armes ? On n'imagine difficilement le convoi des véhicules militaires du Niger traverser, comme dans du beurre, tout le territoire libyen à la recherche des insurgés du CNT. La ville de Benghazi en effet ne se trouve pas dans la partie Sud de la Libye en proximité avec la frontière nigérienne, mais plutôt tout au Nord sur la côte de la Mer Méditerranéenne. Le convoi doit traverser d'un bout à l'autre le territoire libyen, éviter toutes les patrouilles, les casernes militaires de Kadhafi, traverser jusqu'aux confins de la frontière libyenne avec

l'Egypte pour rejoindre le QG des insurgés basés à Benghazi. D'un point de vue tactique, cette opération à défaut de la mener par l'Egypte, les français pouvaient choisir du côté de la frontière tunisienne où ils peuvent disposer de beaucoup de complicités.

Ces genres d'information qui mettent en jeu les petits pays dans la géopolitique internationale ressemble assez souvent à de la manipulation de l'information en fonction des enjeux plus ou moins clairs et très secrètement gérés par les puissances militaires. Le Niger n'est pas à sa première expérience de ce genre de manipulation.

En janvier 2003 était survenue cette autre scandaleuse information révélée par les médias occidentaux faisant cas du contrat d'achat de 500 tonnes d'oxyde d'uranium par l'Irak au Niger. Ces éléments d'information constituaient des preuves pour les américains qui voulaient déclencher la guerre en Irak accusé de travailler sur un programme de fabrication d'armes atomiques. Cette information qui est intervenue

quelque deux ans après l'installation du gouvernement de la 5^{ème} République mettait en cause le Président de la République à l'époque Tandja Mamadou, Allélé Elhadj Habibou présenté par les documents du service secret américain et britannique comme étant le Ministre des affaires étrangères du Niger et d'autres personnalités au niveau des chancelleries. Le gouvernement américain de Georges Bush cherchait à travers cela des arguments pour envoyer ses troupes en Irak sous le prétexte de détruire le stock d'armes atomiques mis au point par le régime de Saddam Hussein.

Plus tard, il allait s'avérer que l'uranium nigérien était un grossier montage, une sordide manipulation à des fins de stratégie militaire. Le trafic d'armes par le Niger en direction des insurgés ? Totalement irréaliste sur le plan pratique, mais qui pouvait provoquer un changement de la donne dans le conflit en Libye. Si la frontière nigérienne servait de passoire de transit d'armes au profit du CNT, Kadhafi peut être tenté de revoir son dispositif militaire en concentrant des éléments pour surveiller la frontière nigéro-libyenne. Ce choix tactique pouvait entraîner deux conséquences essentielles. Si Kadhafi doit concentrer des troupes sur la frontière Sud avec le Niger, alors il sera contraint de dégarnir le front Nord, ce qui serait à l'avantage des insurgés. D'autre part un dispositif militaire de surveillance dans la partie sud conduirait les troupes pro-Kadhafi à se découvrir et s'exposer davantage aux frappes aériennes des avions de chasse franco-britanniques.

En somme, cette affaire de prétendu trafic pourrait conduire Kadhafi à disperser ses forces. A moins que, hypothèse plus grave encore, ce ne soit pour la France un plan de régionalisation du conflit. En ce sens que certains réseaux de traitement ou de manipulation de l'information voudraient présenter le Niger, et plutard, d'autres pays de la sous-région comme étant impliqués du côté des insurgés contre les troupes militaires pro-Kadhafi.

Dans tous les cas, cette information du Canard Enchaîné est loin d'être innocente.
Ibrahim Elhadj dit Hima



internet change avec Orange

Chez Orange nous savons que vous avez besoin d'un accès internet mobile plus rapide pour faciliter vos usages où que vous soyez. C'est pourquoi nous avons créé Internet Everywhere pour vous offrir plus de confort en mobilité.



service clients au 222 depuis un mobile Orange
ou 90 22 22 22 depuis un autre opérateur.
www.orange.ne

la vie change avec orange

La Roue de l'Histoire

Hebdomadaire nigérien d'informations générales,
d'analyse et de formation

Siège : CCOG sur la route SONITRAV
Contact Téléphonique :

96 96 45 85

96 96 90 24 - 96 96 45 61-96 96 44 27

www.tamtaminfo.com

E-mail : ismaellaoual@yahoo.fr

yahaya_garba@yahoo.fr

Fondateur

Sanoussi Tambari Jackou

Directeur de Publication

Laoual Sallaou Ismaël

Rédacteur en Chef

Ibrahim Elhadj dit Hima

Comité de Rédaction

Yahaya Garba

Ismaël Laoual Sallaou

Sanoussi Tambari Jackou

Mamane Abdou

Ibrahim Amadou

Lamine Souleymane

Ibrahim Elhadj dit Hima

Service Commercial

Yahaya Garba

Saisie/Routage

Ibrahim Amadou

Ibrahim Moussa

Impression

2000 Exemplaires NIN

VOYAGE D'ÉTUDE ET DE DÉCOUVERTE :

Voici la Chine...

Un célèbre hadith du prophète Mohamed (PSL), recommandait aux croyants d'aller à la quête du savoir même si c'est Chine. Nous y avons été dans le cadre d'un voyage d'étude et de découverte, du 6 au 17 juin 2011, sur invitation de l'Ambassade de la République populaire de Chine au Niger. A l'instar d'autres membres de la délégation qui ont effectué avec enthousiasme les déplacements de Pékin et Guangzhou, nous étions aussi restés sidérés face aux signes évidents du succès enregistré par le pays de Hu Jintao, Président de la République populaire de Chine, dans divers domaines de développement. Focus sur les constats les plus saillants.

Les constats qui ont fortement retenu notre attention portent essentiellement sur certains points de la politique de développement mise en œuvre par les autorités chinoises pour le bien être des populations et l'épanouissement de la société. Il s'agit entre autres de la politique d'insertion professionnelle des jeunes ; de la sécurité publique ; de l'esprit de patriotisme développé chez chaque citoyen chinois ; de la circulation routière ; des loisirs et tourisme.

La présence massive des jeunes dans divers secteurs d'activités

L'Etat chinois n'a pas lésiné sur les moyens pour réussir sa politique d'insertion professionnelle des jeunes. Dans différents secteurs d'activités licites, nous avons trouvé une présence massive des jeunes, dont l'âge est compris entre 16 et 30 ans, qui travaillent d'arrache-pied pour le bonheur de leur peuple. Dans les secteurs de commerce, de la télécommunication, de la communication, de l'hôtellerie, du tourisme, de la surveillance de la ville et des lieux de travail, pour ne citer que ces quelques cas, nous avons rencontré plus de personnes très jeunes que de personnes âgées. En tout cas dans les différents services que nous avons eu l'honneur de visiter, nous n'avons pas beaucoup vu des personnes âgées et même lorsqu'on les rencontre dans un service donné, c'est pour occuper un ou deux postes de responsabilités, histoire de partager leurs nombreuses années d'expérience avec les moins expérimentés.

Selon le site d'information chinois dénommé «le quotidien du peuple», la Chine compterait 6,6 millions de jeunes diplômés en 2011, contre 6,3 millions en 2010. Ces jeunes diplômés sont encouragés à devenir des travailleurs indépendants, a indiqué une circulaire publiée le mardi dernier par le Conseil des Affaires d'Etat. Cette haute institution de l'Etat a fait savoir que le gouvernement allait accorder des prêts et des réductions d'impôts aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise. Tout ceci confirme à plus d'un titre la place de choix qu'occupe l'avenir de la jeunesse dans la politique du gouvernement chinois.

La sécurité sur les lieux de travail et espaces publics

La sécurité des personnes et de leurs biens est une des préoccupations principales des autorités chinoises. C'est ainsi qu'on peut remarquer, dans chaque coin de la ville, au niveau des supermarchés, sur les lieux de travail, et à chaque carrefour... des agents de sécurité, en majorité des flics, qui veillent scrupuleusement au respect de leur mission de protection des populations civiles. La présence de ces derniers, de jour comme de nuit, n'a pas pour but de perturber la liberté de circuler des citoyens, mais pour plutôt la renforcer et la prévenir d'actes de bandi-

tisme. Une telle surveillance policière est vivement appréciée des citoyens chinois qui vaquent tranquillement à leurs occupations. Notons que de tels dispositifs de sécurité sont remarquables dans les grandes villes comme dans les zones reculées de la Chine, notamment dans les villages.

La fibre patriotique n'est pas un vain mot en Chine

Le citoyen chinois aime sa patrie. Dans toutes les contrées de la Chine, les gens vous diront qu'ils sont fiers de leur identité et sont prêts à consentir n'importe quel sacrifice pour la défense de la patrie. Au fait le patriotisme est la chose la mieux partagée sur toute l'étendue du territoire.

En Chine, la culture du patriotisme a été depuis la nuit des temps au centre des de tous les enseignements. Cette bataille pour l'encrage du civisme a aujourd'hui porté ses fruits car au moment où les pays en développement, notamment les pays arabes sont en train d'être ébranlés par le manque de patriotisme, on constate chez le citoyen chinois une forte envie de défense de la patrie contre toute ingérence extérieure dans les affaires internes.

On se rappelle, lorsque le parcours de la flamme olympique a été perturbé les manifestants pro-tibétains dans la perspective de déstabiliser Pékin, les chinois de partout dans le monde, qui se sont sentis attaqués dans leur fierté nationale, s'étaient portés à la défense de leur pays et de son gouvernement. Des chinois de la diaspora en ont également fait autant.

Le respect du code de la route est encré dans les mœurs des chinois

En Chine, automobilistes, cyclistes et piétons respectent scrupuleusement le code de la route. Nous avons vu des conducteurs de taxi et ceux de gros porteurs très disciplinés et soucieux du respect des règles qui régissent leur métier. Les infrastructures routières et équipements de prévention ne font pas défaut en Chine.

Les accidents causés du fait de l'imprudence des chauffeurs sont très rares en milieu urbain. Pourtant dans ce pays, selon une source proche des médias chinois, on estime toutes les heures à des dizaines de milliers, le nombre de véhicules en circulation. Dans la seule ville de Pékin, le nombre de véhicule s'élève à environ 4,82 millions cette année.

Le nombre des forces de police affectées à la sécurité routière en 2004 se chiffre à environ 100 000 fonctionnaires sur environ un million de kilomètres de réseau routier à la même période. Ce chiffre a été revu à la hausse ces dernières années en raison du développement fulgurant et nécessaire des infrastructures routières. Entre 2004 et 2005, la Chine compte quelques 30 000 kilomètres d'autoroutes et 107 millions de véhicules pour 116 millions de conducteurs.



S'agissant des infractions, la Chine s'est dotée depuis plusieurs années dans le cadre de la sécurité routière de caméras de surveillance automatique pour le trafic automobile des grands axes. Ceci permet de constater les infractions au Code de la route et l'usage d'une telle technique vise à éviter toute contestation de la part du contrevenant. Un procès-verbal d'infraction est adressé au contrevenant par courrier, ses numéros de plaque d'immatriculation sont diffusés par les médias et son infraction au Code de la route est répertoriée sur un site internet de la police de la sécurité routière.

Une impressionnante affluence sur les sites touristiques

Si vous venez pour la première fois sur un site touristique ou dans un restaurant, vous allez tout de suite avoir l'impression d'être sur un lieu de fête nationale. Il n'en est rien, cette affluence visible sur les différents sites touristiques témoigne combien les citoyens chinois veulent revivre leur histoire dans ses différentes facettes. Personnes très âgées et jeunes se rendent massivement sur chaque site historique et touristique où ils découvrent une partie de l'histoire de leur pays. A Pékin, le site touristique le plus visité est la Grande Muraille qui s'étend sur plus de 6000 kms. C'est un ouvrage défensif de la Chine ancienne inscrit sur la liste du patrimoine mondial. Il y a aussi le Palais impérial appelé aussi «cité interdite». Ce palais a abrité 24 empereurs des Ming et des Qing. La cité interdite est située au centre de la ville de Beijing, elle est le plus vaste ensemble d'architecture traditionnelle existant actuellement en Chine. Elle fait également partie du patrimoine mondial. A Guangzhou aussi, nous avons découvert la même ambiance humaine autour des sites touristiques très célèbres. Guangzhou est une ville historique et culturelle qui présente 150 sites et monuments historiques et diverses installations modernes de divertissements.

Les restaurants pullulent en Chine

En Chine, l'immense majorité de personnes mange dans les restaurants. La gastronomie est assez diversifiée. Les plus appréciées sont : la cuisine du Nord composée principalement de nouille de blé ou pâtes à bases de riz, la cuisine des régions côtières de l'est où l'on mange des légumes, du poisson, des coquillages et des crustacés et la cuisine du Sud où l'on mange tout ce qui a quatre pattes. A côté de toutes ces variétés de cuisine, il y a la cuisine musulmane et la cuisine du Guangdong. Les plats du Guangdong sont connus dans toutes les provinces du Sud et sont préparés à base des produits aquatiques frais. Les Chinois mangent à l'aide de baguettes, ou de cuillères chinoises en bois. La table est ronde, elle se caractérise par son aspect fortement social et est surmontée parfois d'un plateau vitré tournant où sont entreposés les plats que se partagent les convives.

Voilà pour les quelques souvenirs que nous gardons de la Chine au sortir de ce voyage d'étude et de découverte auquel nous y avons été invités pour une dizaine de jours. Les différents points qui ont retenu notre attention renforcent chaque jour un peu plus le charme de la Chine, un pays qui mérite bien d'être visité.

Pour nous résumer, disons simplement que le succès enregistré par la Chine est le résultat d'inlassables labeurs joints à l'esprit de patriotisme que ses dirigeants ont développé en chaque citoyen. Le pays de Hu Jintao est une véritable école de gestion des affaires publiques, où la gestion de la cité se fait sans tâtonnement. Le modèle de développement chinois est sans nul doute, celui qui convient le plus à nos pays en développement. C'est pourquoi, nous pensons que les gouvernants des pays en voie de développement n'ont pas du tout eu tort en nouant ces dernières années des relations de coopération avec la Chine moderne, en raison de la loyauté de ce pays vis-à-vis des pays pauvres.

Lamine Souleymane, envoyé spécial

FAIRE PART

M. Zoukifili Laoual, Agent de transit SOTRAC et Mme née Aissatou Adamou Enseignante

ont la joie de vous faire part de la naissance d'une fille dans leur foyer le vendredi 17 Juin 2011. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le samedi 25 Juin 2011 à leur domicile sis au Quartier Wadata tout droit sur la rue pavée de la Polyclinique Lahiya avant dernier virage à gauche avant la ceinture verte.

LA BAGRI CONTINUE SON ENCRAGE :

Plus de 388 millions injectés dans le secteur de l'élevage



La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de la Banque Agricole le samedi 18 Juin dernier en présence du Ministre de l'élevage M. Mahaman Elhadj Ousmane et le Directeur Général de la BAGRI Rabiou Abdou qui était accompagné par la circonstance de son staff.

Dans son intervention, le Ministre de l'élevage a évoqué toute l'importance que présente le secteur de l'élevage dans la croissance économique de notre pays. A ce titre, une place de choix a été réservée à cette activité dans le programme politique du Président de la République Issoufou Mahamadou. M. Mahaman Elhadj Ousmane de soutenir que la croissance économique nationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, l'amélioration des conditions de vie des populations reposent sur la performance du secteur de l'élevage. Mieux, le secteur dont il a la charge contribuera de façon significative à la réalisation de l'initiative «3N». Pour ce faire, dira-t-il, l'accent doit être mis sur la promotion des systèmes de production performants et la valorisation des productions animales en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, mais aussi améliorer la performance de l'économie nationale. La cérémonie de financement de 90 millions accordés à la FERMODEL GIE pour sa modernisation revêt toute son importance. Le Ministre de l'élevage finira par inviter les éleveurs et les promoteurs des autres projets qui touchent le secteur d'approcher la BAGRI pour la recherche de financement. Quant

à M. Rabiou Abdou, DG de la BAGRI, il a rappelé la mission de son institution qui est celle de lutter contre l'insécurité alimentaire, par le biais d'un mécanisme professionnel de financement agro-pastoral dont la mission s'inscrit dans la durée. Dans ce cadre, a-t-il indiqué, après le programme de financement des intrants agricoles, à coût de 2 milliards de francs CFA dont près d'un milliard déjà décaissé, la BAGRI procède aujourd'hui au décaissement effectif des premiers financements spécifiquement orientés vers l'élevage. Les fonds serviront à la création de nouvelles fermes, à la modernisation de certaines fermes existantes et à l'acquisition des aliments de bétail, a ajouté le responsable de la BAGRI. «La demande de financement, dans le secteur de l'élevage est énorme, a poursuivi M. Rabiou Abdou. Il a souligné que les dossiers en attente de financement, dans ce secteur, soumis à la BAGRI en trois mois d'activités seulement, atteignent déjà 1.475.312.000 francs CFA. «Nos analystes financiers travaillent sur ces dossiers avec courage et détermination, mais aussi avec toute la vigilance et la rigueur requises dans la profession bancaire, notamment sur les aspects de faisabilité, de viabilité des projets, et de leurs impacts économiques et sociaux », a-t-il conclu. En finançant hier le secteur agricole, aujourd'hui celui de l'élevage, la Banque Agricole du Niger (BAGRI), joint l'acte à la parole. Nous attendons vivement le prochain secteur qui sera financé.

Yahaya Garba

Mariage

Les familles

Soumana LADANO à Soudani / Tillabéri, Niamey, Nigeria
-Bouba LADANO à Soudani / Tillabéri, Bénin
-Abdoulaye SORKABABA à Soudani / Tillabéri
-Hamey HASSANE à Soudani / Tillabéri
-Younoussou ADAMOU ONDDH/LF Ny
-Issoufou GANDA Ministère de la Justice Ny
-Feu Moussa YACOUBA à Ny
-Daouda BONKANEY à Ny
-SAMAKE Amadou Garba, SMASSE-Niger, Ny
-Zarkey DOUNDOU PJ Niamey
-Harouna NAGUI Commissariat Aéroport/Niamey

Les familles

DAN BOUZOUA à Tanout, Zinder, Ny, Maradi, Gaya,
Mainé Soroa, Arlit, Bénin, Conakry, USA, Allemagne, Belgique
-DAN AZOUMI à Agadez, Maradi, Tahoua, Zinder, Madobi
-FEU Maazou DAN KOULLOU à Niamey et Maradi
-Feu El hadji GARBA à Tessaoua
-LIMAN IBBO MALLAM Issa à Tanout
-Feu TIDJANI Alou à Niamey
-EL Hadji Moussa HAITOU DG SONIBANK à Niamey
-Colonel Morou Seydou MAIGA à Zinder
-Feu Issa ZAKARI à Zinder, Tanout, Niamey
-Feu El Hadji Lalo BADAMASSI à Tessaoua
-Chimaila RAMANE à Tanout

Parents, amis et connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants

Monsieur Issoufa SOUMANA
Conseiller Pédagogique, Projet SMASSE-NIGER
Avec

Mademoiselle Rabi Boukary DAN BOUZOUA
Professeur au Collège MARIAMA Niamey

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Inch ALLAH le Samedi 25 juin 2011 à 08 HEURES au domicile de Monsieur Moustapha DAN BOUZOUA près du CEG 7 Ny. La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Niamey

AMÉLIORATION DE LA VULNÉRABILITÉ DES ADOLESCENTS

L'ONG Lafia Matassa en plaidoyer



L'ONG Lafia Matassa a organisé le mardi 21 juin un atelier de plaidoyer sur la situation de vulnérabilité des adolescents au Niger. C'était dans la salle de réunion du Stade Général Seïni Kountché, en partenariat avec l'Union européenne et l'ONG Equilibres et Populations. Un tel atelier vise à insuffler une nouvelle dynamique au plaidoyer pour la satisfaction des besoins adolescents délaissés, notamment les jeunes filles en situation de vulnérabilité.

Les participants ont été entretenus sur des questions qui touchent directement la situation des adolescents et sur la quintessence d'un projet mis en œuvre par l'ONG Lafia Matassa en vue d'amener les décideurs politiques de mieux prendre en compte dans les différentes stratégies de développements sociaux, la situation de vulnérabilité à laquelle sont exposées de nombreuses jeunes filles dans plusieurs contrées du pays.

Selon une communication sur la situation des adolescents au Niger, il existe en milieu rural, 71,3 % des filles dont l'âge est compris entre 15 et 19 ans qui ont déjà eu un rapport sexuel contre 26,6% en milieu urbain. Le même exposé indique que l'âge moyen au premier mariage est de 15 ans et 36% des filles de 15 à 19 ans sont déjà mères ou enceintes. 47,5% des jeunes filles sont exposées aux grossesses non désirées dont une des conséquences est l'avortement clandestin avec son lot de complications. Ce sont donc les besoins des filles qui sont dans des telles situations, ajoutées à celles de leurs sœurs vivant en milieu rural dans des conditions familiales très défavorables, que l'ONG Lafia Matassa s'efforce d'améliorer à travers des grosses actions de plaidoyer et de sensibilisation de masse.

En outre, une analyse situationnelle sur les politiques et programmes en matière de santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents au Niger a été présentée aux participants en vue de les amener à s'imprégner davantage sur les actions à entreprendre dans le cadre du plaidoyer en faveur de cette couche sociale très défavorisée que sont les adolescents. Dans le même temps, un projet visant la protection de ces adolescents a été présenté aux participants. Au gré dudit projet l'ONG Lafia Matassa et ses partenaires comptent mener des campagnes d'information et de sensibilisation soutenue à destination des autorités politiques, administratives et traditionnelles ; entreprendre un plaidoyer en direction des détenteurs d'enjeux ; organiser des sessions de formations et renforcer les capacités des ONG alliées et mener des actions concrètes de terrain au profit des bénéficiaires. Notons que les bénéficiaires finaux des actions de terrain contenues dans ce projet sont les adolescents non scolarisés, les filles âgées de 10 à 14 ans, les filles vivant sans leurs parents et les adolescentes mariées. Au Niger, les zones d'intervention du projet pendant cette phase pilote toucheront la commune rurale de Loga et le quartier Gankalley. Toujours lors de cet atelier, un exposé sur une stratégie de protection des adolescentes intitulée le «Girls Effets» a été fait par un participant venu du Burkina Faso, en la personne de M. Rodrigue NGouana. Le «Girls Effets», vise à faire de la question des adolescentes une priorité des enjeux de population pour faire en sorte que les besoins de ces dernières soient intégrés dans les plans d'action, stratégies et programmes de développement.

Lamine Souleymane

Aider l'école Nouveau Marché

C'est le geste qu'a voulu faire le promoteur de l'orchestre Tafadeck. Le vendredi 17 juin à l'occasion de la journée de l'enfant africain, le groupe Tafadeck était au Maquis O'clock où il a organisé une mini soirée en collaboration avec le groupe Goumbé Star Etoile. Le but de cette activité artistique, collecter de l'argent pour venir en aide aux enfants de l'école Nouveau Marché à travers le financement d'un ouvrage tout simple, mais combien sensible pour les élèves de cette école : la construction des latrines. Créée en 1961, depuis 50 ans aujourd'hui, l'école Nouveau Marché n'a jamais eu de latrine. Un véritable casse-tête pour les élèves et le personnel enseignant auquel la mobilisation des artistes est entrain d'apporter une réponse. Plusieurs responsables administratifs étaient présents pour soutenir cette action sociale en faveur des enfants de l'école Nouveau Mar-

ché. Il y avait notamment les représentants du Ministère de l'éducation nationale, du Ministère du Sport et de la Culture, des représentants des communes III et IV de Niamey ainsi que des parents d'élèves.

A travers cette action, nous avons voulu porter un message, nous ne sommes pas là pour entretenir la dépravation des mœurs, mais nous voulons toujours apporter notre contribution à l'amélioration du cadre de vie dans notre environnement, a indiqué le promoteur de l'orchestre Tafadeck Madougou Issa Chékarao qui a annoncé d'autres projets d'actions sociales en cours tels que la salubrité, les dons des produits médicaux et l'assistance aux personnes handicapées.

Ibrahim Elhadj dit Hima



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)



CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65

SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET
COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de maîtrise d'Œuvre Délégée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

RENFORCEMENT ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA VILLE DE NIAMEY

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable.

Le projet concerne la ville de Niamey, notamment les quartiers suivants :

QUARTIERS	POPULATIONS(2006)
Koira Tegui	17 924
Niamey 2000	720
Talladjé	36 033
Route de Filingué	35 376
Kouara Mé	15 637
Bani Fandou	26 757
Koubia	2 949
Gamkalé Sebangué	17 470
Gamkalé Goilé	25 552
Saga Khourteye	7 551
Foulan Kouara	13 902
Route de Dosso/Aéroport	550
TOTAL	192 870

3. Les services comprennent :

Mener les études d'avant-projets détaillés (APD) les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de renforcement et d'extension du réseau de distribution d'eau de la ville de Niamey;

Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

Contrôler l'exécution des travaux de renforcement et d'extension du réseau de distribution d'eau de la ville de Niamey.

4. Consistance des investissements envisagés :

Travaux de réhabilitation			
Réhabilitation de réseau (125 et 225)	17000	ml	
Travaux neufs d'extension horizon 2015			
Réseau de distribution et accessoires -	204 000	ml	
Réservoir - 1 réservoir de 2.000 m3	2000	m3	
Branchements particuliers	28 600	u	
Bornes Fontaines	130	u	

l'assistance à la SPEN pour le dépouillement des offres des Entreprises de travaux, le contrôle et la surveillance des travaux d'AEP dans le centre suivant :

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les

services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)

Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY

République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage
Fax (00227) 20.73.46.40 ; Tél. (00227) 20.73.43.40.

Personnes à contacter pour des informations complémentaires :

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey - Tél. (00227)20.72.47.31 Fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN - SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227)20.73.66.20 ; Fax (00227) 20.73.46.40

REPUBLIQUE DU NIGER

SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER

PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)

CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65

SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET

COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de Maîtrise d'Œuvre Délégée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES DANS CINQ (5) CENTRES SECONDAIRES (MATANKARI, TESSAOUA, GUIDAN ROUMDJI, GAZAOUA ET GOUDOUMARIA)

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable.

3. Les services comprennent :

a) Mener les études d'avant-projet détaillés (APD), les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour la recherche de nouvelles zones de captage, la réalisation de forages et leurs raccordements aux réseaux existants y compris les équipements électromécaniques ;

b) Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

c) Contrôler l'exécution des travaux dans les centres suivants :

·MARADI : Centres Secondaires de Tessaoua, Guidan Roundji, Gazaoua

·DOSSO : Centre Secondaire de Matankari

·DIFFA : Centre Secondaire de Goudoumaria.

Les centres secondaires de Tessaoua et Guidan Roundji ont des forages en exploitation à très fortes teneurs en fluor (hors normes).

Quant au centre de Matankari, le problème de qualité de l'eau se pose en terme de teneur en fer au dessus des normes OMS.

Pour les localités de Gazaoua et Goudoumaria, les eaux des forages en exploitation se caractérisent par de taux élevés de nitrate.

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

4. Le Directeur Général de la SPEN invite les admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Les consultants seront choisis conformément aux

Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)

Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY

République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage
Fax (00227) 20.73.46.40 Tél. (00227) 20.73.43.40

Personnes à contacter pour des informations complémentaires :

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey Tél. (00227)20.72.47.31 ; Fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227)20.73.66.20 Fax (00227) 20.73.46.40

La question du logement dans la DPG du gouvernement

Par Zarami Abba Kiari

L'adoption par l'Assemblée Nationale de la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre, chef du gouvernement Brigi Raffini, le 16 Juin 2011 est une étape importante dans le processus de mise en place des autorités de la 7^{ème} République et la conduite des affaires par celles-ci. Cette DPG qui s'inspire naturellement du programme du Président de la République SE Issoufou Mahamadou, n'a oublié aucun secteur de la vie nationale. La politique générale du gouvernement entend ainsi prendre en charge les principales préoccupations du peuple nigérien en vue de parvenir à la réalisation du progrès économique et social dans notre pays.

Parmi les principaux thèmes abordés dans cette DPG, on notera qu'il y a aussi la question du logement. Elle figure dans l'un des trois axes développés dans le programme, notamment la promotion du développement social. Cela est tout à fait normal, lorsqu'on sait que beaucoup de nigériens éprouvent actuellement des difficultés à vivre sous un toit digne de ce nom, alors même que depuis l'adoption de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme en 1948, le droit à un logement convenable est reconnu comme une composante essentielle du droit à un niveau de vie décent.

De façon générale, les conditions de logement pour beaucoup de citoyens dans les pays en voie de développement sont précaires. En effet, bien que les ménages y consacrent une part non négligeable de manque de leurs revenus (15 à 20% et parfois plus), l'habitat reste sommaire et manque des services essentiels de base

(eau potable électricité, assainissement...). La crise du logement est une réalité omniprésente et têtue. Les causes fondamentales de cette crise sont liées au déséquilibre entre l'offre et la demande en matière de logements. En effet, les écarts sont importants entre le nombre de logements construits et l'augmentation de la population. En plus de cela, il existe des disparités entre les revenus et les coûts des habitations. Cela fait que les logements les moins chers ou considérés comme tels sont encore trop coûteux pour un grand nombre de ménages, lesquels – il est important de le rappeler – consacrent souvent près de 60 à 90% de leurs dépenses à l'alimentation.

En général, on estime que dans de nombreux pays, il faut construire 8 à 10 logements pour 1000 habitants chaque année pour satisfaire les besoins liés à la croissance de la population et au renouvellement du parc immobilier vieillissant. En ramenant ces chiffres à la situation de notre pays en général, et relativement à la capitale Niamey et aux grandes villes de l'intérieur en particulier, on se rendra compte à quel point les besoins sont énormes. L'accès au logement est un véritable casse-tête pour beaucoup de ménages. Aussi, le logement locatif occupe-t-il encore une place importante dans le marché immobilier. Une grande majorité de citoyens louent ainsi le logement dans lequel ils vivent. Pourtant l'accès à la propriété immobilière est un souhait de taille pour tout individu.

Le gouvernement du Niger promet, à travers la DPG, la réalisation de 1000 loge-

ments sociaux par an, ainsi que la production de 2000 parcelles aux fins d'habitats. Il envisage également de promouvoir l'industrie des matériaux locaux de construction et d'alléger le crédit à l'habitat en vue de réduire le coût du logement. On peut à priori considérer que la création de la nouvelle cimenterie du Niger, dont la pose de la première pierre a eu lieu il n'y a pas longtemps à Malbaza, contribuera de façon non négligeable à la réalisation d'un tel objectif.

On aurait pu être plus ambitieux, serait-on tenté de dire, aussi bien sur les chiffres que sur la nature des problèmes à résoudre. Sur ce dernier point justement, la résorption de l'habitat insalubre, la restructuration ou la réhabilitation des centres-villes ou des quartiers anciens dans les grands centres urbains sont des aspects non moins importants de la question de l'habitat et qui n'ont pas été pris en compte par la DPG. De même, on ne saurait faire l'économie d'une réflexion de qualité sur les mécanismes à mettre en œuvre pour réglementer le secteur du logement locatif, ou sur le sort réservé au code des baux à louer au Niger.

Mais dans un pays où tout est priorité, c'est déjà une grande avancée que d'aborder le problème du logement de cette façon ! Et quand on sait que très peu d'efforts ont été entrepris dans le domaine de par le passé, il y a tout lieu de saluer et encourager ce volontarisme du gouvernement. Car le rôle du logement dans le développement économique et social n'est plus à démontrer. Un logement convenable est essentiel à la dignité et à l'épanouissement de la personne. Il contribue à la santé individuelle et à la productivité, éléments importants



pour la croissance économique nationale et l'amélioration du niveau de vie.

Un logement décent crée en définitive, le climat social nécessaire au développement harmonieux du niveau de la société.

La construction des nouvelles habitations ou la rénovation des parcs existants est aussi un stimulant économique pour l'emploi, la production et l'épargne dans beaucoup de secteurs. Il est certain qu'une telle initiative est de nature à booster de façon générale le secteur des BTP, et pourrait par là-même contribuer ainsi à lutter contre la pauvreté.

C'est pourquoi, il faut considérer que l'heure des vœux pieux est à présent révolue. Et qu'il faut passer désormais aux choses concrètes, c'est-à-dire à l'action ! Afin de donner tout son sens à cette renaissance tant souhaitée et voulue ! Dans tous les domaines !



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)

CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65

SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET

COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de maîtrise d'Œuvre Déléguée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

RENFORCEMENT ET EXTENSION DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE TAHOUA

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable de la ville d'Agades.

3. Les services comprennent :

- Mener les études d'avant-projet détaillées (APD) les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville de Tahoua ;
- Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;
- Contrôler l'exécution des travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville de Tahoua.

4) Consistance des investissements envisagés :

Les investissements prévus concernent :

- Unités de Production et de traitement (5 nouveaux forages) avec un débit d'exploitation moyen de 60m³/h par forage
 - Stockage (1 réservoir de 500 m³)
 - Conduites et équipements de refoulement (73.000 ml de conduites de réseaux de distribution et accessoires)
 - 1.000 Branchements particuliers
 - 28 Bornes Fontaines
 - Alimentation électrique et télégestion
- Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)
Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738
NIAMEY

République du Niger, Immeuble SONARA II, 6^{ème} Etage
Fax (00227) 20.73.46.40 Tél. (00227) 20.73.43.40.

Personnes à contacter pour des informations complémentaires :

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey – Tél. (00227) 20.72.47.31
Fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN - SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)
Tél. (00227) 20.73.66.20 ; Fax (00227) 20.73.46.40



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)



CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65

SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de maîtrise d'Œuvre Déléguée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

ETUDES HYDROGEOLOGIQUES, CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE FORAGES DES VILLES DE TAHOUA, AGADEZ ET ARLIT

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable.

3. Les services comprennent :

a) Mener les études hydrogéologiques, les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de forages dans les centres de Tahoua, Agadez et Arlit ;

b) Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

c) Contrôler l'exécution des forages d'exploitation dans les centres concernés.

4. Consistance des investissements envisagés :

Les investissements prévus consistent en la réalisation de 23 nouveaux forages productifs répartis comme suit: (i) Tahoua 5, (ii) Agadez 13, (iii) Arlit 5.

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés

doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :
Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)
Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY
République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage
Fax (00227) 20.73.46.40 Tél. (00227) 20.73.43.40

Personnes à contacter pour des informations complémentaires:

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey – Tél. (00227)20.72.47.31 Fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN - SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227)20.73.66.20
Fax (00227) 20.73.46.40



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)



CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65

SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de Maîtrise d'Œuvre Déléguée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

RENFORCEMENT DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 18 CENTRES SECONDAIRES AU NIGER

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable.

3. Les services comprennent :

a) Mener les études d'avant-projet détaillées (APD) les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de 18 centres secondaires au Niger ;

b) Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

c) Contrôler l'exécution des travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de 18 centres secondaires au Niger.

4) Consistance des investissements envisagés :

Les investissements prévus concernent :

Ø La réalisation de 20 forages

Ø L'extension des réseaux de distribution sur 116 810 ml

Ø La réalisation de 2926 branchements sociaux et 182 bornes fontaines.

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent

fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :
Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)
Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY
République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage
Fax (00227) 20.73.46.40 Tél. (00227) 20.73.43.40

Personnes à contacter pour des informations complémentaires:

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle,

BP : 11.966 Niamey – Tél. (00227)20.72.47.31 fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227)20.73.66.20 Fax (00227) 20.73.46.40

CENTRES	POPULATIONS (2007)
Birni Nkonni	53 752
Filingué	15 107
Gouré	15 887
Dakoro	22 183
Tibiri	17 844
Keita	10 390
Say	13 605
Bouza	8 292
Matankari	14 078
Illela	19 021
Tamaské	15 580
Tassara	2 890
Dogueraoua	8 651
Ibohamane	6 978
Bagaroua	7 475
Takanamat	11 293
In Gall	12 630
Kollo	13 645
TOTAL	269 301



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)

CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65



SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET
COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de maîtrise d'Oeuvre Déléguée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :
RENFORCEMENT ET EXTENSION DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'AGADES

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juin 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable de la ville d'Agades.

3. Les services comprennent :

a) Mener les études d'avant-projet détaillées (APD) les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville d'Agades ;
b) Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

c) Contrôler l'exécution des travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville d'Agades.

4) Consistance des investissements envisagés :

Les investissements prévus concernent :

- Unités de Production et de traitement
- 13 nouveaux forages avec un débit d'exploitation moyen de 60m³/h par forage

- Stockage

- 1 réservoir de 500 m³

- Conduites et équipements de refoulement

- Réseaux de distribution et accessoires - 87.000 ml

- Branchements particuliers - 2.000 unités

- Bornes Fontaines - 63 unités

- Alimentation électrique et télégestion

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :
Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)

Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY
République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage

Fax (00227) 20.73.46.40 ; Tél. (00227) 20.73.43.40.

Personnes à contacter pour des informations complémentaires :

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey – Tél. (00227) 20.72.47.31 fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN - SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227) 20.73.66.20 ; Fax (00227) 20.73.46.40



REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIÉTÉ DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER
PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN (PEAMU)

CREDIT IDA N° 4893-NE N° ID du projet : P11 73 65



SOLLICITATION D'EXPRESSIONS D'INTERET
COMPOSANTE HYDRAULIQUE URBAINE

Service de maîtrise d'Oeuvre Déléguée pour les Etudes, Contrôle et Surveillance des Travaux suivants :

RENFORCEMENT ET EXTENSION DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ARLIT

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché n° 001/PEAMU/2011-NIR publié dans le journal United Nations Development Business du 15 juillet 2011.

2. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un Crédit de l'Association Internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etudes techniques, contrôle et surveillance des travaux d'alimentation en eau potable de la ville d'Arlit.

3. Les services comprennent :

a) Mener les études d'avant-projet détaillées (APD) les études d'impact environnemental et social (EIES) et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville d'Arlit ;

b) Assister la SPEN dans le dépouillement et à l'évaluation des offres des entreprises de travaux ;

c) Contrôler l'exécution des travaux de renforcement des systèmes d'alimentation en eau de la ville d'Arlit.

4) Consistance des investissements envisagés :

Les investissements prévus concernent :

- Réalisation et équipement de cinq (5) forages d'exploitation avec un débit d'exploitation moyen de 50m³/h par forage et d'un piézomètre nécessaire au suivi de la nappe

- Construction d'une station de reprise

- Alimentation électrique en MT et BT de la station de reprise et des forages à partir du réseau Nigelec

- Installation d'un groupe électrogène de secours

- Pose d'une conduite de liaison en PEHD 350 sur environ 25 000 ml

- Construction de un (1) réservoir de 1 000 m³ sur tour

- Pose de 45 000 ml de réseau de distribution en pvc

- Réalisation de 2000 branchements sociaux

- Réalisation de 50 bornes fontaines publiques

- Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux distribuées

- Installation d'un système de télégestion.

Début prévisible de la mission : Décembre 2011 ; Durée : 7 mois.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces travaux sont assurées par la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN).

5. Le Directeur Général de la SPEN invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les consultants seront choisis conformément aux Directives: Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Mai 2004, révisées en Octobre 2006 et Mai 2010.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous :
Tous les jours ouvrables de 08h00 à 13h00 locales.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juillet 2011 à 09h00 locales :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN)

Monsieur Ibrahim BOUBAKAR, Directeur Général, BP 10 738 NIAMEY

République du Niger, Immeuble SONARA II, 6è Etage

Fax (00227) 20.73.46.40 ; Tél. (00227) 20.73.43.40.

Personnes à contacter pour des informations complémentaires :

Monsieur ZIBO ZAKARA, Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain, Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement, Avenue du Général Charles De Gaulle, BP : 11.966 Niamey – Tél. (00227) 20.72.47.31 Fax (00227) 20 72 52 25

Monsieur ALI OUMAR DAN - SOBRO, Directeur de la Planification et des Investissements (SPEN)

Tél. (00227) 20.73.66.20

Fax (00227) 20.73.46.40

Libye: 15 morts liés à l'Otan, selon Tripoli, après deux bavures

L'Otan a mené lundi un raid aérien à Sorman à l'ouest de Tripoli, qui a fait selon les autorités...

L'Otan a mené lundi un raid aérien à Sorman à l'ouest de Tripoli, qui a fait selon les autorités libyennes 15 morts, dont trois enfants, alors que l'Alliance atlantique, qui affirme avoir visé une cible militaire, a reconnu deux bavures ce week-end.

Ce raid, mené vers 04H00 du matin (02H00 GMT), a visé une résidence d'un vieux compagnon de route du leader Mouammar Kadhafi, à environ 70 km à l'ouest de la capitale, selon un responsable du régime, qui a précisé que celle-ci avait été «touchée par huit missiles».

Le porte-parole du régime, Moussa Ibrahim, présent sur les lieux, a souligné que le raid avait «fait 15 morts dont trois enfants», dénonçant «un acte terroriste et lâche, qui ne peut être justifié».

Un journaliste de l'AFP, emmené sur place avec d'autres correspondants de la presse internationale, a constaté que plusieurs bâtiments avaient été détruits. Il a ensuite été conduit à l'hôpital de Sabratha, à une dizaine de km de Sorman, où il a vu neuf corps entiers, dont celui de deux enfants, et des morceaux d'autres cadavres, dont celui d'une enfant (moitié de tête, etc.).

Après l'avoir nié, l'Otan a admis dans l'après-midi avoir mené un raid à Sorman. Des avions ont effectué un «raid de précision» tôt lundi matin contre un «centre de commandement et de contrôle de haut niveau», a indiqué l'Alliance atlantique.

«Cette frappe va grandement réduire la capacité des forces du régime de Kadhafi à poursuivre leurs attaques barbares contre le peuple libyen», a déclaré le commandant de l'opération «Protecteur unifié», le général Charles Bouchard.

«Quel que soit l'endroit où Kadhafi tente de cacher ses centres de commandement

et de contrôle, nous les retrouverons et nous les détruirons», a-t-il ajouté.

Un responsable de l'Otan a indiqué à l'AFP que l'Alliance était «au courant» des allégations du régime concernant les victimes, mais que l'Otan ne disposait pas des moyens de vérifier ces affirmations.

La résidence touchée appartient à Khouildi Hemidi, qui faisait partie du conseil de commandement de la révolution de 1969. Selon M. Ibrahim, la plupart de victimes appartiennent à la famille Hemidi et deux de ses petits-enfants figurent parmi les enfants tués. Parmi les morts se trouvent également des membres de deux familles habitant des maisons situées à proximité, dont au moins trois membres d'une famille soudanaise. Khouildi Hemidi s'en est sorti sain et sauf: il se trouvait au moment du raid dans un bâtiment qui n'a été que partiellement endommagé.

Ce week-end, l'Alliance atlantique a déjà reconnu deux «bavures» en Libye à un moment où la légitimité de son intervention reste contestée et où elle stagne sur le terrain. Dimanche, elle a admis avoir tué par erreur des civils lors d'une frappe nocturne à Tripoli, dans laquelle neuf personnes dont cinq membres d'une même famille sont mortes. Elle a expliqué avoir voulu viser «un site militaire de missiles» mais qu'il y a pu y avoir «une erreur dans le système qui peut avoir fait un certain nombre de victimes civiles».

Samedi, l'Alliance atlantique avait déjà dû admettre avoir accidentellement frappé une colonne de véhicules rebelles dans la région de Brega (est) le 16 juin.

«L'Otan joue sa crédibilité. Nous ne pouvons pas courir le risque de tuer des civils, c'est quelque chose qui ne va absolument pas», a estimé lundi le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini.

«Les carences de communication de



la part de l'Otan posent problème, parce que nous devons contrecarrer la propagande médiatique» du régime de Tripoli, a-t-il estimé.

La coalition internationale a commencé son intervention le 19 mars, sous mandat de l'ONU pour protéger la population civile en Libye où un mouvement de contestation sans précédent contre Mouammar Kadhafi, au pouvoir depuis 42 ans, était réprimé dans le sang. L'Otan a pris le commandement des opérations le 31 mars. Depuis, l'Alliance a effectué quelque 1.500 sorties. Chacune a été «préparée et exécutée avec un grand soin pour éviter les victimes civiles», s'est défendue dimanche l'Otan. M. Ibrahim a au contraire accusé l'Otan de commettre des actes «barbares» en visant «délibérément des civils». Ces événements interviennent à un moment difficile pour l'Otan. Le 10 juin, la Norvège, qui a envoyé six chasseurs F-16 pour contribuer aux frappes, a annoncé qu'elle allait réduire

son engagement, puis qu'elle y mettrait fin à compter du 1er août, deux mois avant l'expiration de l'actuel mandat de l'Otan. Ce pays est le premier de la coalition à planifier ouvertement son retrait des opérations.

Mais la contestation la plus forte vient des Etats-Unis, où le président Barack Obama se prépare à un conflit ouvert cette semaine au Congrès, dont nombre de membres ne digèrent pas qu'il ne les ait pas consultés pour autoriser l'intervention.

Depuis le 15 février, le conflit a fait entre «10.000 et 15.000» morts et obligé près de 952.000 personnes à prendre la fuite, selon des organisations internationales.

Sur le plan financier, la Banque centrale des Emirats arabes unis a ordonné le gel des avoirs de 19 personnalités et sociétés libyennes, en application des sanctions internationales contre le régime de Mouammar Kadhafi, de plus en plus isolé.

AFP

TELESTAR DIGITAL

UN BOUQUET DE
6 NOUVELLES CHAINES A 3 000F SEULEMENT

CINEMA



La chaîne de toutes les scènes de crime !



La chaîne à regarder les yeux fermés !

GENERALISTE



La chaîne pour tous !

DOCUMENTAIRE



La chaîne grandeur nature !



La chaîne de la découverte et du savoir !

SPORT



La chaîne de tous les moteurs !

TELESTAR, le N° 1 de la télévision numérique. Ouvert du lundi au vendredi de 08H30 à 17H00, samedi de 08H30 à 16H30 TEL 20 73 29 67